

369 4 - 053 12
(9714) (05)

femmes d'ici

AVRIL 1980 N°10 100 F

100 F



- sécurité pour la femme au foyer
- déléguées recherchées
- la vannerie

Sommaire

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédaCTRICE en chef
Louise P.-Pilon
rédaCTRICES
Eliane Pelletier
Lucie M.-Lussier
Marcelle **B.-Dalpé**
secrétaire-coordonnatrice
Huguette Dalpé

COLLABORATEURS

Solange Gervais
Lise Houle
Pauline Amesse
comité arts ménagers

photos
Micheline Gauthier

illustrations
Francine Lessard

PAGE COUVERTURE

Marcel Taillon

RESPONSABLE DU TIRAGE

Rachel T.-Lafartce

Abonnement
1 an (10 numéros) \$5.00

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe
Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
l'Imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de
L'Association Féminine d'Éducation
et d'Action Sociale
180 est, Dorchester, Suite 200
Montréal, Québec
H2X 1N6
Tél.: 866-1813



L'Association féminine d'éducation et d'action sociale pourra autoriser la reproduction des articles si on lui en fait la demande.

Editorial / Christiana Bérubé-Gagné	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Micheline Dumont-Johnson	4
Bouquin / Françoise Perreault-Gilbert et Lucie Marchesseault-Lussier	5
Courrier	5
En vrac / Louise Picard-Pilon	6
Question / Ginette Voyer-Gagnon	7
Consommation / Dominique Gouin	17
Jeux / Louise Richard	17
Aller retour / Louise Picard-Pilon, Lise Girard-Leduc	19
à quand la sécurité pour la femme au foyer Lise Houle	8
réflexions pascals Gabrielle Loyer	10
le référendum Eliane Pelletier	11
les bibliothèques... l'exiger et s'en servir Jeannine Marcil	12
déléguées recherchées Denise Blanchette	13
la vannerie Georgette Doucet	15
corbeille de pain Georgette Doucet	16
le mouton de beurre... vous connaissez? Louise Lavallée	16

N.D.L.R.: Les articles publiés Ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de **l'Aféas**.

N.D.L.R.: Si personne n'envoyait de suggestions d'articles pour la revue, nous serions dans l'impossibilité de constituer une banque d'article et serions par le fait même prises au dépourvu lorsque vient le moment d'en puiser quelques-uns pour publication. Toutefois, l'équipe désire souligner le fait qu'il ne nous est pas possible de tous les publier et que les articles qui ne vous sont pas retournés ne sont pas nécessairement publiés. Merci de votre collaboration.

Aux responsables de l'action sociale des cercles: Veuillez prendre note que tous les envois que vous adressez aux députés et aux ministres provinciaux se postent toujours avec un timbre. Par contre, les envois adressés aux députés et aux ministres fédéraux se postent sans timbre si on les acheminent au parlement durant la période de session.

(Suite de la page 4)

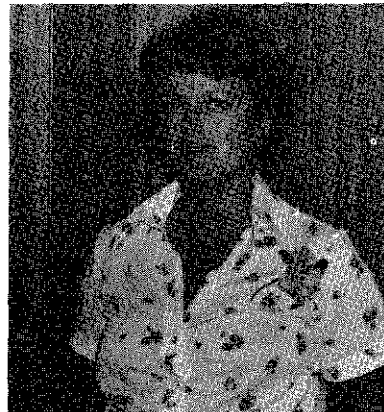
d'aide pour les femmes battues ou victimes d'agressions sexuelles, la publication de revues ou de volumes, les garderies et les congés de maternité. Citons ici les plus significatifs de ces groupes:

- le RAIF, (Réseau d'action et d'information pour les femmes) fondé en 1973 par Marcelle Dolment;
- "Les Têtes de Pioche", journal publié de 1976 à 1979;
- Les Éditions du Remue-Ménage;
- "Pluri-elles", journal des groupes autonomes de femmes, devenu depuis 1978, "Des rires et des luttes de femmes";
- "Les Éditions de la Pleine-Lune";
- "Le Regroupement des Femmes Québécoises (1977)";
- "Le Front commun de la condition féminine": C.E.Q. - C.S.N. - F.T.Q. (1977);
- "L'Autre Parole": regroupement de théologiennes (1977).

Mais il serait impossible de tout nommer, car le mouvement de libération féminine n'est plus un sujet théorique: il est devenu un élément de la vie quotidienne.

les campagnes de charité

Par Christiane Bérubé-Gagné



L'AFEAS est sollicitée de toute part. Qui de nos six cents (600) cercles n'a pas été incité à participer à des campagnes de charité soit en donnant de l'argent, soit en donnant du temps? Doit-on donner? Pourquoi donner? A qui donner? Ces interrogations, je nous les pose ensemble!

Quelles sont donc ces campagnes? Campagne du coeur! Don de souffle et de vie! Paralyse cérébrale! Campagne des Lions, des Optimistes, des Richelieu, la Société Canadienne du Cancer, de la Croix-Rouge, téléthons de toutes sortes et que sais-je? Toutes ces campagnes de charité sont excellentes en soi et donnent l'occasion de se montrer généreuses, conscientes de la misère humaine, compatissantes à certaines causes.

Quels motifs sous-tendent nos dons? Il y a plusieurs raisons de faire la charité: soit un peu pour se débarrasser, soit pour se donner bonne conscience, soit pour se glorifier et se faire remarquer, soit par souci de justice distributive. Quel qu'en soit le motif, le geste donne, à court terme, des résultats quantifiables qui apportent secours et réconfort. Mais, à long terme, ai-je résolu pour autant les causes du problème?

Comme dirigeante de Cercle ou de Région AFEAS, dois-je répondre à tous ces cris du coeur? Je peux agir à deux titres. Comme individu d'abord, sans doute puis-je donner sans contraintes en tenant compte de mon budget, ma fortune, ma générosité et mes convictions personnelles. Mais, toujours comme dirigeante, ai-je le droit d'entraîner, d'influencer les membres du Cercle ou de la Région à répondre à toutes les demandes de dons? Ai-je le devoir d'éclairer les membres sur les choix à faire, les décisions à prendre, d'analyser les demandes ou de rejeter en bloc tous ces appels à notre sensibilité et à notre générosité?

Une telle interrogation est nécessaire, mais pas facile. Notre attitude en de telles circonstances doit être en fonction de nos buts et objectifs. L'AFEAS n'est pas un organisme de charité; elle est une association d'éducation et d'action sociale qui travaille en vue de l'amélioration de la condition féminine et de la société en général. Nous faisons le bien par notre engagement à remédier aux injustices de notre milieu de vie, par notre écoute attentive aux besoins des gens, par notre foi au dynamisme des groupes et au changement de mentalité. C'est notre façon d'être généreuses. Dans de telles circonstances, nous donnons notre temps, nous donnons nos énergies, nous donnons notre santé, nous donnons un mieux-être à d'autres. La mesure de ce don est difficilement calculable; les changements sont lents, les pas en avant petits, mais sûrs... qui peut cependant nous dire que les bienfaits ressentis sont grands? Cette façon de donner se mesure à

longue échéance; ce n'est généralement pas spectaculaire. L'efficacité et la persévérance sont sûrement deux qualités essentielles à nos actions.

Quelques cercles me diront: "nous sommes assez riches, nous pouvons donner". C'est possible en certains endroits; je vous invite donc à réfléchir à ce que vous pourriez réaliser avec des surplus financiers. Avec cet argent, pouvons-nous aider certains membres à mieux se former soit par la participation à des sessions de formation, à des cours particuliers en animation, en relations humaines, en travail de groupes, en techniques de recherche, etc...? Cette façon de donner enrichit plus qu'une personne puisqu'ensuite cette dernière sera un agent multiplicateur et une source de dynamisme pour son milieu. Pouvons-nous aussi envoyer plus de membres au congrès régional et provincial qui sont d'excellents moyens de nous mettre au même diapason des autres cercles ou régions de la province, de renforcer notre adhésion aux buts de l'AFEAS, d'amplifier notre motivation à nous impliquer dans le milieu et de nous sentir partie intégrante de l'AFEAS provinciale. Ces façons d'utiliser les surplus financiers sont indéniablement conformes à la poursuite de nos buts; notre progression tant individuelle que collective est à ce prix-là. Y avons-nous songé? Je suppose que oui!

Concrètement, que devons-nous faire devant les nombreuses sollicitations qui nous arrivent? Comme dirigeante, il peut être souhaitable et même nécessaire d'inviter les membres à donner ou à s'engager personnellement car chacune connaît ses disponibilités de temps et d'argent. Cette attitude entraîne alors une plus profonde conscientisation de la responsabilité individuelle face à la contribution à apporter au soulagement de la misère humaine.

Une autre attitude à adopter est de dresser une liste de toutes les campagnes pour lesquelles nous avons l'habitude d'être sollicitées. Une fois cette liste établie, nous devrions nous demander quels buts sont visés par notre participation à telle ou telle campagne, le pourquoi de notre participation, la catégorie de gens que nous voulons atteindre, quelle campagne se rapproche le plus de nos buts et objectifs? Quels critères de choix établirions-nous alors? Quels sont les enjeux d'une participation ou d'une non-participation? A long terme, y a-t-il risque de créer une habitude à considérer notre participation comme acquise? Après un tel examen minutieux, notre décision sera sûrement plus satisfaisante.

En terminant, je souhaiterais que chacune prenne conscience que la charité et la justice se manifestent différemment selon qu'on agit comme groupe ou comme individu •

Par Eiane Pelletier

L'offensive est commencée depuis longtemps contre les adultes. Si vous allez à l'épicerie acheter les provisions de la semaine; si vous utilisez l'ascenseur des grands immeubles; si vous allez encaisser votre chèque d'allocations familiales; si vous attendez patiemment votre tour chez le dentiste ou le médecin, partout vous êtes assaillies par la musique. Cette musique enveloppante, omniprésente. Cette musique-obsession qui ne vous laisse aucun répit. Cette musique sirupeuse qui suinte des nrs.

J'ai toujours cru que c'était là une action concertée, une ruse, un complot pour nous empêcher de penser. On nous entoure de bruit pour s'assurer que notre cerveau ne fonctionnera pas, pour éviter qu'une idée ne germe dans nos méninges. Cette constatation m'inquiétait un peu mais je me disais que nous, adultes, pouvions contrer cette machination, un peu comme on lutte contre la grippe en développant des anticorps. Puis, j'ai été troublée lorsque j'ai su qu'à l'école la musique était diffusée, sans arrêt, dans les corridors, les salles communes et jusque dans les toilettes. Pis encore, matin et soir, la radio joue à tue-tête dans les autobus. Cette musique étant du genre agressif, les enfants étant vulnérables, l'effet est marqué. Et comme dans nos maisons, il n'y a guère de trêve, la boucle est bouclée et tout le monde est touché.

Mon trouble s'est mué en effroi quand je me suis souvenue que dans la théorie de l'évolution des espèces, il y a un principe qui s'énonce à peu près comme ceci: "Le besoin crée l'organe" et que l'inverse est aussi très vrai: "Un organe qui ne sert pas s'atrophie, dégénère". J'ai vu dans un éclair quelle allure auront nos descendants dans quelques millénaires. Des êtres bizarres ayant d'immenses oreilles, les yeux plantés tout en haut d'un crâne de la taille d'une noix de coco qui contient un cerveau ratatiné à force de n'être jamais utilisé... •



Par Micheline Dumont-Johnson

La tradition radicale

Il n'est pas habituel d'associer les associations féminines à une position radicale, et pourtant il existe au Québec, une tradition féminine radicale.

Ses premières manifestations ont été épisodiques, localisées et suscitées le plus souvent par un conflit ouvrier ou économique. Il est difficile d'analyser ce courant de pensée car les documents sont rares et la mémoire collective n'a presque rien retenu de l'action des femmes. Mais on peut signaler ici les manifestations les plus significatives:

- l'action du Syndicat des Allumettières de Hull, lors du lock-out de la compagnie Eddy en 1919 et en 1924;
- la Ligue de Solidarité féminine, créée à Montréal, au moment de la crise économique, entre 1931 et 1936, à l'instigation des syndicats communistes;
- l'action du Syndicat des Ouvrières du vêtement, dans les "grèves de la guenille", entre 1934 et 1940.
- l'action des ouvrières et des femmes d'ouvriers lors des grèves québécoises à Valleyfield, à Louiseville, à Asbestos, à Murdochville. (Le rôle de Madeleine Parent est le seul, semble-t-il, que l'on ait retenu).
- l'action de l'Association des Institutrices rurales, qui de 1934 à 1945, a réclamé, avec Laure Gaudreault, des conditions de travail décentes pour les institutrices.
- l'action de la Ligue des femmes du Québec qui, de 1957 à 1970, regroupe une trentaine de membres, sympathiques au parti communiste et qui s'intéresse principalement à la consommation.

Lorsqu'après 1965, les femmes se sont retrouvées plus nombreuses à militer dans diverses associations politiques, syndicales et étudiantes, elles ont réalisé qu'elles n'étaient pas considérées sur le même pied que leurs collègues masculins. Le même phénomène se produisait en France et aux États-Unis. C'est dans ce contexte qu'est apparu le féminisme radical qui remettait en question les rôles attribués aux hommes et aux femmes. La manifestation contre le Règlement antimanifestation de la Ville de Montréal en 1969, et les événements d'octobre en 1970, ont été les deux occasions où cette prise de conscience s'est concrétisée pour les militantes québécoises.

En 1971, paraît le Manifeste des Femmes Québécoises et on fonde le Centre des Femmes dont le journal est "Québécoises Deboutte!" Depuis cette date, un très grand nombre de groupes, petits ou grands, sont apparus, le plus souvent suscités par des questions précises: la lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits, les maisons de femmes, les centres

(Suite à la page 2)

DOUQUIN

Journal d'Anais Nin

Par **Françoise Perreault-Gilbert**

Comment parler en peu de mots du contenu poétique et profond mais quand même imposant des 5 tomes du Journal d'Anais Nin, parus jusqu'à ce jour.

Le Journal, c'est tout simplement le portrait d'une femme qui se démasque en racontant, parfois avec pudeur mais toujours avec le souci du détail, son cheminement intérieur afin d'atteindre les horizons les plus lointains de son être et ainsi se comprendre davantage et mieux comprendre les autres. D'ailleurs, les pages sur son aventure psychanalytique sont palpitantes et donnent le goût de poursuivre notre lecture.

Le portrait de cette femme extraordinaire se double d'une muse et confidente de nombreux grands écrivains et artistes de son temps: Laurence Durell, le peintre Varda ou Henry Miller pour ne nommer que ceux-là et ainsi nous fait vivre une certaine époque parisienne, souvent fort décriée.

En somme, nous vivons, à travers l'oeuvre d'Anais Nin de multiples aventures littéraires et artistiques, de grandes amitiés; nous lisons des descriptions bouleversantes sur la maternité notamment (les pages peut-être les plus émouvantes); nous traversons les labyrinthes intérieurs de l'auteur qui sont d'une richesse inouïe.

C'est l'oeuvre d'une femme témoin de son siècle, de notre siècle.

"Journal" Anais IMin, collection Livre de poche.

ce que la femme devrait
connaître de l'automobile

Par **Lucie Marchessault-Lussier**

Conduisez-vous l'auto? Vous est-il déjà arrivé d'être en panne? Voici un livre pratique qui pourrait être tout aussi utile pour bien des hommes.

Abondamment illustré, on y explique en langage simple et clair ce qu'est une automobile et comment ça fonctionne. L'auteur a exercé durant 31 ans le métier de mécanicien. Elle décrit des choses simples, comme vérifier l'eau, l'huile, la tension des pneus, et d'autres un peu plus compliquées comme la vidange d'huile, l'utilisation des câbles à survolter ou comment changer un pneu. Des conseils sur les assurances, les voyages, l'entretien d'une auto vous aideront sûrement à circuler sans ennuis et à savoir quoi faire s'il vous arrive un pépin.

Connaître dans ses grandes lignes le fonctionnement d'une automobile permet d'être moins à la merci des garagistes peu scrupuleux qui prennent parfois les femmes au volant pour des imbéciles.

(Suite à la page 6)

COURRIER

Bonjour mesdames,

Je veux vous dire que nous apprécions beaucoup la revue. L'article "Le ménage, c'est la santé", paru en novembre a rendu service à beaucoup de monde, "le mot juste" a été apprécié de plusieurs. Le modèle de tissage "Le navajo" de Céline Rouleau a été aussi très aimé.

Plusieurs de mes compagnes aimeraient avoir des modèles de tissage de temps en temps, modèles de nappes, couvre-lit, tapis, napperons, etc...

Je vous remercie beaucoup au nom de mes compagnes AFEAS.

Lucille Ricard, St-Jean-des-Piles

A qui de droit,

Ces quelques mots pour vous faire part de notre enthousiasme vis-à-vis le Dossier mensuel. C'est un bon outil de travail et de plus, il répond très bien à nos besoins.

Le conférencier que nous avons invité en octobre dernier pour nous parler de l'abus des médicaments et de la santé mentale a pris connaissance des Dossiers d'octobre et novembre. Il nous a fait remarquer que ces ouvrages étaient très bien faits et de plus très intéressants à lire. Il nous a dit que chaque membre devrait pouvoir le feuilleter.

Espérant que ces commentaires pourront encourager le travail déjà fait et celui à venir.

Sylvie Bérard, Immaculée-Conception de Granby

Madame,

Suite à votre lettre demandant un appui aux recommandations révisées concernant la femme collaboratrice du mari dans une entreprise familiale, tel que présenté par votre association, il me fait plaisir de vous informer que:

Lors de la dernière réunion du Comité Exécutif Provincial des Cercles de Fermières du Québec, il a été adopté qu'un appui de principe soit donné par notre association à l'AFEAS sur ce dossier précis qu'est celui de la Femme collaboratrice du mari dans une entreprise familiale.

Cet appui de principe est donné en raison du fait que les Cercles de Fermières défendent depuis longtemps les droits de l'épouse de l'agriculteur, et que notre association veut aussi favoriser toutes les "femmes collaboratrices" qui sont membres de notre organisme.

Nous espérons que vous remporterez le succès mérité par votre travail laborieux dans ce dossier.

Louise A. Lafortune
secrétaire provinciale

Par Louise Picard-Pilon

Non, au colloque sur la violence

Lors du dernier colloque sur la violence faite aux femmes et aux enfants, qui se tenait à Montréal, une coalition de groupements de femmes a refusé l'invitation de participer. Ayant eu, l'automne dernier, à Montréal, des démêlés avec les policiers et le ministère de la Justice, ces femmes ne croyaient pas à la possibilité du dialogue, alors que des procès restent à venir. De plus, elles pouvaient difficilement concevoir qu'après des années d'incompréhension et de luttes, on puisse parvenir, en deux jours, à se situer sur la même longueur d'ondes. Devant cette initiative gouvernementale, ces femmes sont-elles trop méfiantes? Et celles, qui ont salué ces colloques comme un événement important, sont-elles trop confiantes? Les événements qui se dérouleront dans l'avenir nous permettront de juger.

(Synthèse, vol. 1, no 5, février 1980)

Le bénévolat

Selon Gilles Michaud, directeur général du CLSC de la Petite Nation, le bénévolat et les initiatives collectives qu'il suscite, constituent l'un des fondements d'une communauté. Devant l'omniprésence de l'État dans la vie quotidienne des citoyens, nous assistons à une recrudescence des organismes bénévoles qui veulent apporter des réponses plus humaines aux besoins particuliers de leur communauté. Face à cette situation, diverses attitudes sont possibles de la part des institutions en place. Les ressources institutionnelles qui sentiront leur pouvoir menacé, pourront se défendre en adoptant une attitude centralisatrice et hautement professionnelle devant toute action bénévole. Le bénévolat sera alors dévalorisé et ses initiatives systématiquement découragées. D'autres institutions choisiront d'utiliser le bénévolat au maximum mais en le structurant et en l'encadrant de façon à ce qu'il soit à leur service. L'institution ne se sent plus menacée, mais l'action bénévole perd toute initiative et toute créativité. L'avenir du bénévolat dépend d'une attitude plus ouverte de la part des institutions qui y verront non plus un adversaire, mais un partenaire permettant d'offrir à la communauté des ressources supplémentaires plus adaptées à ses besoins. Pour ce faire, les organismes bénévoles devront tenir à leur caractéristique essentielle qui est la prise en charge du milieu par les citoyens.

(Le Tournesol, vol. 2, no 2, décembre 1979)

Les formulaires d'emploi et la Loi

Plusieurs entreprises offrent aux candidats éventuels, un formulaire à compléter. On retrouve sur ces formulaires, quatre catégories de demandes de renseignements: identification personnelle, antécédents personnels, qualifications professionnelles et antécédents professionnels. Or, si l'on réfère à la Charte des droits et libertés de la personne, spécialement aux articles 16 et 10, on s'aperçoit que les deux premières sections de renseignements peuvent être

discriminatoires pour les femmes. Les questions sur le sexe, l'état civil, les dépendants, le conjoint et les parents n'ont rien à voir avec le poste à occuper et ne devraient pas apparaître sur un formulaire de demande d'emploi. Si ces renseignements sont nécessaires pour des raisons administratives, l'employeur pourra les demander, lorsque la personne sera embauchée.

(SIC, Le Magazine des Affaires, vol. 2, no 6, déc. 79)

Éliminer les stéréotypes

Depuis longtemps, on parle de la nécessité d'éliminer les stéréotypes dans les manuels scolaires. Enfin une échéance pointe à l'horizon. En effet, à compter du 1er juillet 1981, tout le matériel didactique en usage dans les écoles et agréé par le ministère de l'Éducation devra être conforme aux normes visant à éliminer les stéréotypes et les préjugés. En cas de non-conformité à ces normes, tout matériel pourra être refusé. Cette décision a été communiquée aux éditeurs de manuels français, par le Ministère, dès juin 1979. Tous les problèmes ne seront pas réglés pour autant et tous les intervenants devront continuer à exercer leur vigilance.

(Droit et liberté, vol. 2, no 6, novembre 1979)

Une marche ça vaut bien des pilules

Telle est la formule utilisée pour la publicité-santé du ministère des Affaires sociales. D'après des statistiques récentes publiées par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, il devient urgent de réagir face à la surconsommation des médicaments. En effet, en 1978, 6,000 personnes se sont vues accorder 772,949 prescriptions médicales, soit une moyenne de 129.8 prescriptions par bénéficiaire. La Régie a fait parvenir ce relevé statistique aux pharmaciens et aux médecins, en soulignant cette situation "anormale" et en faisant appel à la collaboration de ces professionnels pour y remédier.

(Carrefour des Affaires sociales, vol. 2, no 1, novembre 1979)

(Suite de la page 5)

Mieux vaut savoir comment changer un pneu et n'avoir jamais à le faire que d'être prise sur une route déserte avec de jeunes enfants à la tombée du jour, et d'attendre un bon samaritain qui n'arrive pas!

Pour avoir eu à changer un pneu sur une route peu fréquentée en Afrique, je peux vous assurer qu'il est préférable de "connaître...!"

Pourquoi ne pas l'offrir à une amie ou le suggérer comme cadeau pour la fête des mères? Si vous vous le procurez, attention, car votre mari pourrait bien vous l'emprunter!

"Ce que toute femme devrait connaître... de l'automobile", Dorothy Jackson, Éditions Héritage

QUESTION

en marche vers notre

congrès d'orientation

Par **Ginette Voyer-Gagnon**

En Janvier, je vous expliquais dans l'Éditorial, les raisons qui ont amené les délégués à décider de la tenue d'un congrès d'orientation en 1981. Ce mois-ci, je vais essayer de répondre à quelques-unes des questions que vous vous posez sûrement concernant cet événement.

Qui est responsable de la démarche préparatoire à ce congrès?

Le Conseil d'administration a confié aux commissions de recherche en milieu rural et urbain le mandat de planifier et de mettre en route les étapes à franchir pour la réalisation du congrès d'orientation. Lors de leur rencontre des 31 octobre et 1er novembre 1979, les commissions se sont entendues sur les objectifs de ce congrès et ont proposé au Conseil d'administration une date pour la tenue de ces assises ainsi qu'un échéancier des différentes activités préparatoires.

Quand aura lieu le congrès d'orientation?

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion de novembre, a décidé que ce congrès d'orientation se tiendra en août 1981, en même temps que l'assemblée générale annuelle. Il est prévu que l'ensemble durera trois jours.

Qui participera à ce congrès?

Notre constitution, telle qu'amendée à l'assemblée générale spéciale de juin 1979, prévoit que les personnes suivantes seront déléguées à un congrès d'orientation: les membres du conseil d'administration provincial, les délégués de régions et toutes les présidentes de cercles. Nous avons donc cru qu'il était plus économique pour les régions et les cercles de ne tenir qu'une seule grande activité, quitte à la prolonger d'une journée. De plus, un tel congrès constitue un bon stimulant avant d'entreprendre une nouvelle année autant pour les régions que pour les cercles.

Quels sont les objectifs du congrès d'orientation?

Aller chercher l'expression des membres concernant leurs centres d'intérêt, délimiter des champs d'action pour un certain nombre d'années à venir, proposer un mode de fonctionnement adapté à la réalité actuelle de l'AFEAS.

Quelles sont les activités prévues?

Un sondage sera effectué au cours des prochains mois auprès d'un échantillonnage aussi représentatif que possible de nos membres. À partir des données qui en résulteront, nous bâtirons un document de consultation qui sera soumis aux membres qui devront l'étudier et en disposer lors des congrès de régions 1981.

Finalement, à la suite de ces congrès de régions, un document final sera rédigé et il reviendra au Congrès d'orientation provincial d'en disposer.

C'est une démarche importante dans la vie de l'AFEAS que nous venons d'entreprendre. Elle peut être déterminante pour l'avenir de notre association. Il est donc nécessaire que toutes ensemble nous lui accordions toute notre attention et que celles qui seront appelées à y participer d'une façon ou d'une autre, le fassent avec sincérité et sérieux.

Les commissions se proposent de vous tenir au courant de chaque étape. Pour cela, nous reviendrons mensuellement dans la revue pour vous informer. Nous vous invitons à être fidèle au rendez-vous •

PARIONS D'ARGENT.

En plus de ses nombreux services d'épargne, la caisse populaire Desjardins peut aussi vous prêter. La caisse populaire Desjardins est la base d'un vaste mouvement coopératif qui regroupe d'autres institutions financières complémentaires.

la caisse populaire  desjardins



Micasline Gauthier

Vous êtes femme au foyer. Vous avez passé de nombreuses années auprès de vos enfants afin de voir à leur éducation et à leurs besoins. Si demain vous deveniez invalide ou décédiez, quelle protection auraient les vôtres? Et lorsque vous aurez atteint "l'âge d'or", heureuse d'avoir accompli une tâche difficile mais noble, quelle reconnaissance aurez-vous de la part de ceux qui profitent maintenant du fruit de vos labeurs? Y avez-vous déjà songé?

à quand la sécurité pour la femme au foyer

Par Lise Houle

La femme qui travaille, tout comme l'homme d'ailleurs, paie obligatoirement à même son salaire des impôts, de l'assurance-chômage et contribue au Régime de rentes. En option, là où le travailleur peut contribuer à une assurance salaire et un fonds de pension, qu'il partage habituellement avec son employeur, ce dernier, dépendamment du genre et de l'importance de l'entreprise et du contrat qui les relie, accorde à son employé: vacances, congés maladies ou de maternité, pension de retraite, etc...

Quels avantages sociaux la femme au foyer retire-t-elle en retour de son travail d'éducation, de ménagère de couturière et de cuisinière? Il y a bien sûr les allocations familiales, la pension de vieillesse mais elles sont toutes deux universelles et non propres au travail accompli au foyer. Elle dépend pour sa sécurité financière, du bon vouloir et du revenu de la personne avec qui elle partage sa vie: son mari.

Les embûches du destin

Il y a les accidents de parcours. Au début de sa vie de couple, on rêve de vieillir ensemble et d'avoir de beaux enfants. Malheureusement, la réalité est souvent toute autre: "Bien que 94 femmes sur 100 se marient, 26 seulement d'entre elles peuvent s'attendre de passer toute leur vie avec leur époux; 15 autres se sépareront ou divorceront, et 53 deviendront veuves. Au lieu de vivre de longues années au sein d'une famille à l'aise, comme rêve encore, la majorité des jeunes femmes, la plupart des 68 épouses qui se retrouveront sans mari, passeront le reste de leurs jours dans la pauvreté" (1).

Comment la femme au foyer peut-elle donc se garantir contre la maladie, l'incapacité de travailler, la vieillesse? Comment peut-elle assurer aux membres de sa famille une protection adéquate en cas de décès?

Comme la salariée, la femme au foyer, aura droit, à l'âge de sa retraite, à la pension de la sécurité de la vieillesse et au supplément de revenu garanti ou allocation au conjoint après examen de ses revenus et de ceux de son conjoint.

En plus, par le biais du R.R.Q., une rente de retraite est versée à la femme salariée. La femme au foyer n'y aura droit que si son conjoint y a contribué et qu'elle est divorcée.

Depuis le 1er janvier 1978, les ex-conjoints peuvent également partager leurs gains inscrits au Registre des gains pour les fins de Régime de rentes du Québec. Cette disposition a pour but de donner à celui des conjoints qui demeurerait au foyer et ne pouvait travailler, des contributions qui lui permettraient de participer au Régime comme s'il y avait contribué personnellement.

En cas d'invalidité, le Régime de rentes du Québec verse à la femme

rémunérée une rente d'invalidité et une autre est versée à ses enfants. Advenant cette éventualité, la femme au foyer ne pourra se prévaloir de cet avantage puisqu'elle ne contribue pas, comme tout autre travailleur, sauf si elle partage les crédits de rente de son ex-conjoint après un divorce.

Au moment du décès, le Régime de rentes verse au conjoint et aux enfants de la femme salariée une rente et des prestations à ses ayants droit. La femme au foyer n'aura pas droit à ces prestations sauf celle qui aura acquis des crédits de rente de son ex-conjoint après un divorce ou l'annulation de son mariage. Et si c'est le conjoint qui a contribué au R.R.Q. qui décède, la femme salariée comme la femme au foyer aura droit à une rente de conjointe survivante.

Comme on peut le constater, la femme qui a choisi de demeurer au foyer pour éduquer ses enfants est largement pénalisée pour son geste. On ne lui reconnaît pas de statut de travailleuse, aucune rémunération n'est prévue pour ses tâches et par conséquent, elle ne profite d'aucun avantage accordé habituellement par les régimes sociaux destravailleurs.

Les propositions sont sur la table

Plusieurs avenues ont été explorées pour reconnaître la valeur du travail de la femme au foyer et la rétribuer pour ses services. On a jusqu'à maintenant proposé un salaire, puis un partage obligatoire du revenu familial, on songe aussi à un programme de sécurité de revenu familial garanti. Une autre mesure retient maintenant l'attention des gouvernants, c'est la contribution des femmes au foyer au Régime de rentes du Québec.

L'origine de ces discussions remonte à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada qui disait lors de la remise de son rapport en 1970:

"La ménagère qui reste au foyer fournit tout autant de biens et de services que la travailleuse salariée, et à notre avis, les moyens devraient lui être donnés de s'assurer une sécurité financière plus grande dans l'avenir. Le Canada a mis à la portée de certains travailleurs cette sécurité, grâce au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec. Négliger d'agir de même envers trois millions et demi de travailleuses au foyer, c'est ne pas tenir compte de la nature essentielle de leur travail."

À cette fin, la Commission avait formulé la recommandation suivante:

Que les clauses du Régime de pensions du Canada* et du Régime des rentes du Québec soient amendées

pour que le conjoint qui reste au foyer puisse participer aux régimes.

Que soit étudiée la possibilité de:

i) créditer le conjoint qui reste au foyer d'une partie des contributions de l'époux au travail ainsi que des contributions de l'employeur au profit de l'époux et

ii) permettre au conjoint qui reste au foyer de contribuer de façon facultative comme travailleur indépendant.

Depuis 1970, particulièrement ces dernières années, le Régime de rentes du Québec fait parler de lui. D'une part, on critique ses modalités concernant les contributions et le versement, car il semble que vers l'an 2,000 la caisse sera à sec. D'autre part, on remet en question le type de protection qu'il offre en regard des autres régimes sociaux.



Micheline Gauthier

Le pour et le contre

De sérieuses études ont été réalisées analysant les pour et les contre de ce régime dont "Cofirente" qui traite de la sécurité financière des personnes âgées au Québec et "Perspective 2030", sur l'avenir des régimes de retraite, du Conseil économique du Canada.

En ce qui concerne les femmes, la première étude suppose que bientôt toutes les femmes seront sur le marché du travail, signifiant ainsi que leurs problèmes seront bientôt résolus.

La seconde est d'accord avec le principe que la femme au foyer participe au Régime des rentes du Québec mais pas sur une base volontaire.

De toute manière, personne ne s'entend sur les modalités. A peu près tous et toutes sont d'accord avec le principe que la femme au foyer devrait avoir droit comme tout travailleur à certains avantages sociaux mais le comment

demeure encore un mystère; pourtant les propositions fusent de la part des organismes féminins.

Le débat pour la femme au foyer a pris de l'ampleur, au moment où l'État décidait de verser en avril 1978, 300 millions de dollars pour garantir aux ex-religieux le rachat d'années de rétroactivité dans l'enseignement pour augmenter leurs rentes, possibilité à laquelle ils n'avaient pas droit, selon la loi. C'était de l'huile jetée sur le feu. Les femmes se sont alors demandées pourquoi le gouvernement remerciait si grassement les ex-religieux pour avoir éduqué des enfants alors qu'il ne versait pas un sou aux femmes qui avaient fait tout autant sinon plus.

Deux amendements ont été aussi apportés à la loi du R.R.Q. Le premier permet aux mères (et aux pères) qui travaillent de déduire de leur pension la ou les période(s) passée(s) au foyer à pendre soin d'enfants âgés de moins de sept (7) ans.

Le deuxième permet depuis le 1er janvier 1978 aux ex-conjoints, au moment d'un divorce, de partager leurs gains versés au Régime de rentes. Cette disposition a pour but de donner à celui des conjoints qui demeurerait au foyer et ne pouvait travailler, des contributions qui lui permettraient de participer au Régime comme s'il avait contribué personnellement.

Pourquoi ne pas pénaliser la travailleuse et reconnaître de fait le temps qu'elle accorde à l'éducation de ses enfants, et non pas celle qui le fait par choix, sans avoir été sur le marché du travail?

Pourquoi reconnaître seulement lors d'un divorce, l'apport du travail de la femme au foyer? Cela signifie que les femmes célibataires, qui prennent soin d'enfants ou de personnes âgées à la maison, ainsi que les femmes mariées qui décident de demeurer au foyer pour s'occuper de leurs enfants ne verront jamais reconnaître leur travail.

Cette question préoccupe autant les gouvernants que les organismes féminins. Au fédéral, on en a fait une promesse électorale, au provincial, un comité sur la fiscalité, après étude, fera connaître sa position à l'automne 1980.

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait?

A l'AFEAS, en 1977-78, la participation de la femme au foyer au Régime des rentes, afin de faire reconnaître la valeur de son travail, a fait l'objet d'une priorité. Dans le cadre particulièrement de son dossier "Femmes collaboratrices" l'AFEAS demande que ce type de travailleurs souvent non-rémunérés, puisse contribuer au Régime. La région de St-Jean a aussi

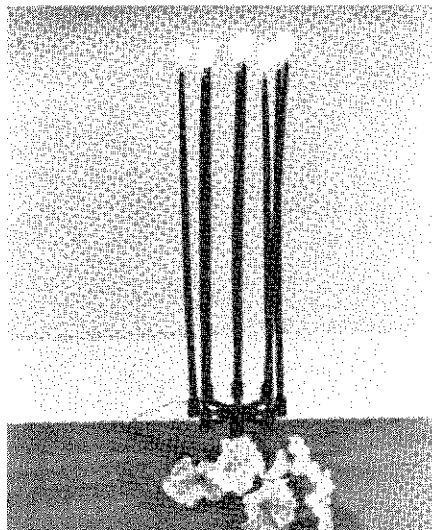
pris à coeur cette priorité et depuis deux ans, fait des pieds et des mains auprès des femmes et du gouvernement pour faire accepter ce principe.

La femme au foyer, tout comme les autres travailleurs, devra à l'avenir être plus consciente des programmes de sécurité qu'on lui offre. Ils ne correspondent pas toujours aux besoins réels des femmes. À part les organismes féminins, les gouvernements et les études "sérieuses" se préoccupent très peu du sort que la société réserve aux femmes, c'est comme s'ils manquaient d'imagination. Les conséquences sont souvent désastreuses quand on pense par exemple qu'au Québec, 82% des femmes retraitées vivent sous le seuil de la pauvreté.

Il revient donc aux femmes au foyer de faire front commun et d'exiger que le gouvernement qui tient les cordons de la bourse et du pouvoir, pense à elles de temps en temps •

|| Conseil national du bien-être social, La Femme et la pauvreté, oct. 1979.

* Le Régime de pensions du Canada (R.P.C.S est le même que le Régime de rentes du Québec (R.R.Q.). Le premier est en vigueur dans toutes les provinces du Canada sauf le Québec qui fait place au R.R.Q.



Miccoïne Oauthier

Chaque année, au matin de Pâques, je pense aux saintes femmes et une à une, les paroles des saintes Écritures me viennent à l'esprit.

réflexions pascales

Par Gabrielle Loyer

"Vite, allez dire à ses disciples: "Il est ressuscité".

Seigneur, tu veux que je sois empressée pour dire ta parole, pour témoigner ma foi. Transforme mes replis sur moi-même en autant de démarches vers les autres. Pour les omissions, pour les doutes, Seigneur, prends pitié!

"Après les paroles de l'ange, elles sortirent et s'enfuirent du tombeau parce qu'elles étaient toutes tremblantes".

Seigneur, je reconnais mes fuites devant le devoir, je confesse mes peurs, je revois mes silences. Réconcilie-moi avec moi-même, avec les autres, avec tous les autres et avec Toi. Pour mes manques d'amour, pour mes indifférences, Seigneur, prends pitié!

"Les femmes demeuraient perplexes; elles tenaient leur visage incliné vers le sol".

Seigneur, je m'incline, je me questionne, je réfléchis... Moments d'arrêt au carrefour des choix de nos vies. Fais que je ne m'engouffre pas dans la fortune, la gloire ou dans la domination des autres. Fais que j'accepte mes limites. Puisque tu es ressuscité, ma foi n'est pas vaine. Pour mon incompréhension de tes desseins, Seigneur, prends pitié!

"Pourquoi cherchez-vous le Vivant parmi les morts? Il n'est pas ici mais il est ressuscité. Rappelez-vous comment il vous a parlé quand il était encore en Galilée. Il faut, disait-il, que le Fils de l'homme soit livré aux mains des pécheurs, qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour. Et elles se rappelèrent ses paroles. Elles rapportèrent tout cela aux onze apôtres et à tous les autres. Les autres femmes qui étaient avec elles le dirent aussi aux apôtres mais ces propos leur semblèrent du radotage et il ne les crurent pas".

Seigneur, combien de fois encore aujourd'hui, nos propos à nous les femmes semblent du radotage pour les hommes ou pour d'autres femmes. Chaque fois, je souffre de n'être pas crue quand je dis ce que je crois être la vérité. Pour tous ceux qui sont à la recherche d'un travail, à la recherche de la joie, de la paix, à la recherche de la prière ou à la recherche du Vivant, O Christ, prends pitié!

"Femme, pourquoi pleures-tu?"

Que de fois des femmes de tous les âges pleurent! Chagrins de départs, des abandons; chagrins que j'amplifie, que je dorlote; chagrins réels que je n'arrive pas à oublier. Pour toutes ces
(Suite à la page 14)

le théâtre des marguerites inc.

tm TROIS RIVIÈRES OUEST

POUTOULIK

COMÉDIE DE HENRY DEYGLUN

JANINE SUTTO
GUY PROVOST
CLAUDINE CHATEL
MIREILLE DEYGLUN
YVAN PONTON
GEORGES CARRÈRE

DU 24 JUIN AU 30 AOÛT

mar., mere., jeu., ven., à 8h30
Sam. (2 spect.) 7h. — 10H30
Relâche dim. et lundi

Admission \$6.00 Ven et Sam \$7.00
(Pris spécial pour groupes)

Billets en vente au guichet
Tél. (819) 377-3223
Tross-Rivières-Ouest



Micheline Gauthier

"Qu'ils soient réunis par un libre choix ou par l'histoire, les peuples qui forment une unité politique doivent toujours être disposés à définir ou redéfinir, à négocier ou renégocier, les termes de leur cohabitation, sans quoi il faudrait constater qu'ils auraient perdu, en s'unissant, leur dignité de peuples."¹¹

le référendum

Par Eilane Pelletier

La campagne référendaire bat son plein et nous sommes un peu ahuries par tout ce déploiement. Jusqu'ici, un référendum, pour nous, c'était une consultation faite par le conseil municipal en vue de faire approuver par les citoyens, un emprunt, la hausse du salaire des conseillers, la construction d'un arena, etc. Toutes choses à notre mesure et sur lesquelles il est facile de se faire une opinion. Cette fois, la consultation se fait auprès de tous les Québécois et l'enjeu est la souveraineté-association à négocier avec le gouvernement fédéral. Du coup, nous avons l'impression que le problème nous dépasse, que les implications sont trop importantes et nous sommes tout près de céder à deux tentations: la peur et l'indifférence.

La peur nous ferait croire qu'il ne faut rien changer, que même penser à un changement constitue un délit. Elle nous ferait oublier que la constitution qui nous régit n'a pas toujours existé et qu'elle a été précédée par une autre forme de gouvernement qui n'a duré que 27 ans. La peur nous ferait croire que "rien ne pourrait marcher" qu'il ne faut donc pas bouger.

L'indifférence nous forcerait à nous renfrogner et à refuser de participer à la

décision. Elle nous ferait remettre entre les mains des autres les responsabilités, les choix de l'avenir. L'indifférence nous ferait retomber dans notre vieux complexe qui veut que pour nous, les femmes, les questions politiques sont trop compliquées et qu'il vaut mieux s'abstenir et laisser les hommes tout régler.

Ce ne sont pas ces sentiments qui assureront un vote objectif, intelligent, conscient, un vote vraiment démocratique de notre part. Pour agir en citoyennes autonomes, il faut que nous soyons renseignées, que nous ayons réfléchi, que nous nous soyons interrogées sérieusement sur cette démarche que propose le Livre blanc. Ce Livre blanc, nous les femmes, il nous faut le lire même si la chose est ardue, il faut comprendre ce qu'est la souveraineté-association qui nous est proposée et en voir toutes les implications. Il faut en discuter avec d'autres femmes, avec des hommes, sans passion, toujours avec l'idée de comprendre. Il faut écouter les commentaires des experts afin de confronter les opinions. Il faut surtout se méfier comme de la peste de l'esprit de parti qui fausse tout: le référendum, ce n'est pas l'affaire des partis politiques mais bien l'affaire de tous les Québécois.

Après ce cheminement, peut-être un peu malaisé, (la liberté n'est jamais facile) nous pourrions voter "oui" ou "non", nous le ferons en femmes intelligentes et autonomes qui font un choix personnel. C'est ce qui importe! Nous, les femmes, nous totalisons 51 % des votes, c'est dire notre force et notre responsabilité devant l'Histoire. Lorsque nous pensons à l'Histoire, nous pensons à des faits qui nous ont été rapportés dans nos manuels scolaires, nous pensons à des événements qui se sont produits dans un passé lointain et brumeux. Cette Histoire, nous sommes si habituées à la lire dans les livres que nous oublions qu'à un moment donné, ce "passé" a été un "présent" et qu'il a été vécu dans le temps par des gens qui nous l'ont laissé en héritage. Avec le référendum, est en train de s'écrire une page capitale de notre Histoire, une page qui va engager tout le futur de notre peuple et cette fois ce ne sont pas des personnages un peu poussiéreux du passé qui vivent les événements, c'est chacune d'entre nous qui fait l'Histoire. Le défi est de taille®

(1) "Le peuple québécois et son avenir politique". Message pastoral des évêques du Québec sur l'évolution politique de la société québécoise, no 19, cf. Relations, octobre 1979, p. 269-272.



Micheline Gauthier

Malgré la hausse des prix des dernières années, l'achat de certains livres est demeuré abordable. D'autres, par contre, sont devenus un luxe et peuvent tout au plus faire partie de notre liste de cadeaux. Plusieurs familles ne peuvent donc pas se prévaloir d'une bibliothèque bien garnie et c'est là que la bibliothèque municipale joue son rôle...

La bibliothèque municipale l'exige et s'en fait un plaisir

Par **Jeannine Marcil**

La bibliothèque municipale relève de la responsabilité complète de la ville. Elle doit engager une bibliothécaire à temps plein, fournir les livres, s'occuper de l'entretien de la bâtisse, etc... La municipalité exige sur votre compte de taxe au prorata des citoyens la somme de \$0.50 à \$1.00 ou encore des cotisations annuelles individuelles ou familiales.

Services offerts

La bibliothèque se veut un centre de références devant apporter à l'individu des informations sur des sujets qui l'intéressent et contribuer ainsi au développement personnel de chacun. En encourageant la population à participer aux différentes formes d'activités artistiques et culturelles, elle se veut un des principaux centres de la vie culturelle d'une localité.

Plusieurs des bibliothèques publiques sont situées dans les locaux de la paroisse, sous-sol d'église, d'un bureau de poste ou une petite maison. Le local réservé à la bibliothèque est

habituellement partagé en deux sections pour recevoir adultes et enfants. Ceci permet aux enfants d'accompagner leurs parents et aux parents d'accompagner leurs enfants dans la section jeunesse.

Le premier service que doit rendre la bibliothèque à sa clientèle est le prêt de livres. Ce prêt permet de choisir parmi les collections de volumes et de bénéficier des nouvelles parutions. Quand on connaît le prix des volumes aujourd'hui, quelle économie d'être abonné!

En plus des livres, la bibliothèque s'élargit aux périodiques (revues), journaux, documents spéciaux (brochures, cartes géographiques). Certaines bibliothèques mieux financées possèdent aussi les documents audio-visuels (disques, films, diapositives, cassettes), d'autres ont une joujouthèque (prêt de jouets).

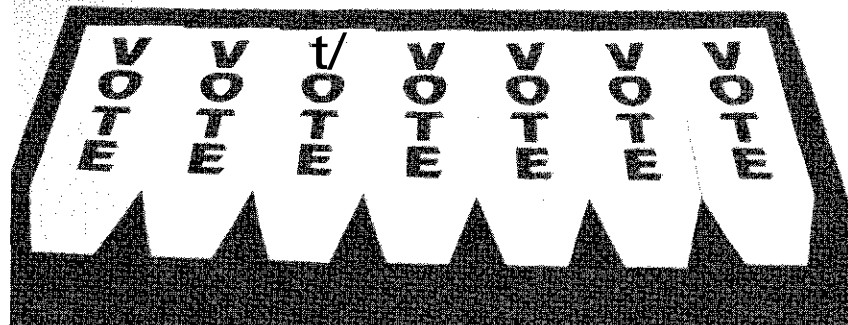
Vous pouvez donc profiter librement de ces volumes ou autres documents confortablement installé dans votre

foyer pour deux à trois semaines et de plus, ces prêts peuvent être renouvelés. Les documents de grande valeur peuvent être consultés sur place. Certaines bibliothèques possèdent même un petit salon de lecture où vous pouvez feuilleter revues, livres de recettes, bricolage, prendre des notes, faire des photocopies de patrons, etc...

S'il n'y a pas de bibliothèque publique dans votre municipalité, la bibliothèque scolaire, en entente avec la municipalité, pourrait être ouverte au public. Parlez-en à votre conseil de ville et à votre commission scolaire.

Mesdames, la bibliothèque est un service public mis sur pied pour nous et il faut en profiter. La bibliothèque publique offre à tous les citoyens, du plus petit au plus âgé une gamme de services insoupçonnés.

Faites maintenant une visite à votre bibliothèque, que ce soit en groupe, avec une amie, avec votre cercle ou individuellement, vous y trouverez sûrement un service qui vous convient*



Micheline Gauthier

- L'AFEAS, une importante association féminine au Québec, recherche des personnes qualifiées pour représenter les femmes/membres à l'assemblée générale de la Région.
- Les candidates choisies seront responsables des décisions qui s'y prendront et devront voter pour élire des officières.
- Ce poste exige des personnes compréhensives, dynamiques, tenaces, capables de parler en public et qui sauront se rallier à la décision de la majorité. Ces personnes devront avoir le souci de la vérité et le respect des règlements.
- Si vous êtes intéressée par ce poste de déléguée dans une association aussi dynamique, communiquez en toute confiance avec:

déléguées recherchées

Par Denise Blanchette

Votre présidente de cercle AFEAS.

Le poste a été ouvert et certaines y ont répondu, que ce soit Thérèse, Gisèle, Yvonne ou Michelle. Mais qu'est-ce qui est demandé à une déléguée? C'est évidemment de participer à l'assemblée générale de la Région. Qu'est-ce que cela veut dire participer à l'assemblée générale ou encore faire partie de l'assemblée générale. Cela suppose faire partie d'un groupe qui représente l'autorité suprême de la Région. Cela suppose surtout d'exercer un droit de parole et un droit de vote. Deux gestes qui veulent permettre l'expression, qui doivent favoriser l'exercice de la démocratie.

Le "droit de parole", est-ce bien un droit?

Cette règle de procédure que l'on appelle "droit de parole", veut tout simplement assurer un certain décorum au cours de l'assemblée délibérante, et faire en sorte que chaque déléguée puisse s'exprimer durant la période prévue. Ce droit de parole est donc une règle du jeu, mais c'est aussi un devoir, c'est-à-dire celui d'exprimer clairement les attentes des femmes de mon milieu et leurs aspirations. Ce droit de parole est plus qu'un droit

et un devoir, c'est un besoin.

Si avec les études et les actions réalisées cette année, j'ai pris conscience des enjeux réels concernant les dossiers de condition féminine, je n'ai pas le choix, je me dois de m'engager à faire avancer ces dossiers. Fernand Dumont écrivait "s'engager politiquement, c'est admettre que la société n'est pas toute faite, mais à faire. Et c'est avant tout mettre dans son travail une sorte de promesse..." (1)

Cette promesse, je crois sincèrement que les femmes en sont porteuses. Que ce soit par notre sens aigu de la justice, du partage, du respect de l'autre, que ce soit par notre perception de l'organisation sociale, du rôle de la famille, des nouveaux rôles sociaux homme-femme que l'on voudrait voir instaurer pour une plus grande qualité de vie.

Ce sont là quelques éléments qui nous motivent à prendre la parole, à exercer ce droit de parole, soit à l'assemblée générale de la Région ou encore à notre assemblée générale de cercle. Chaque occasion offerte est un moment privilégié qui me permet d'exprimer et de libérer en quelque sorte cette "parole de femme".

Exercer ce droit de parole, jouer ce rôle de déléguée, suppose une connaissance des règles de procédure. Au moment où notre constitution, règlements et règles de procédure, vient d'être rééditée, il serait temps de se rafraîchir la mémoire, de découvrir sa nouvelle mise en page et de bien connaître les quelques changements qui ont été adoptés l'an dernier.

Exercer ce droit de parole demande de bien connaître aussi le vécu des femmes du milieu, l'opinion de l'assemblée du cercle face aux sujets qui seront discutés. Sans quoi notre parole sera vide. Cette parole sera porteuse de promesse si elle est bien articulée, si elle est cohérente. Il faut être logique dans nos demandes, tant dans les valeurs que dans les moyens que nous voulons proposer.

Un document à lire, serait "1980... une étape". Ce document pourrait nous permettre de prendre conscience du chemin parcouru depuis cinq ans par l'AFEAS. Peut-être nous permettra-t-il de mieux orienter nos interventions pour les prochaines cinq années.

(Suite à la page 14)

(Suite de la page 13)

Le droit de vote

Quant au droit de vote, il demeure le geste pour confirmer la parole. Si le droit de parole a bien été utilisé, le droit de vote devrait s'exercer facilement, en s'abstenant le moins possible.

"Une proposition doit obtenir la majorité des voix exprimées, exceptés..." (2) Il ne faut pas se surprendre par exemple d'une résolution adoptée par 30 voix sur 50 votes exprimés, même si 75 personnes sont présentes. Il faut savoir préparer ses amendements et son argumentation pour permettre à l'assemblée de disposer de ses propositions.

Ce droit de vote confirme aussi le travail de l'année qui se termine par l'adoption des divers rapports et engage pour la nouvelle année: prévi-

sions budgétaires, élections des officières... Nous aurons à vivre un nouveau mode de mise en candidature, il a été voulu pour permettre un choix mieux éclairé des personnes qui devront nous représenter.

Le droit de parole et le droit de vote sont les privilèges de la déléguée à l'assemblée régionale, mais il est aussi le droit de tout membre AFEAS à son assemblée de cercle et plus particulièrement celle de juin. Savons-nous nous préparer à assister à toutes nos réunions mensuelles.².

Quoi faire pour participer?

— Bien connaître sa constitution et ses règlements.

— Avoir lu "1980... une étape".

— Lire les rapports soumis, les propositions.

— Écrire nos interventions, nos questions d'éclaircissements.

— Rédiger nos amendements, s'il y a lieu.

— Apporter tout document pertinent.

— Être à la fine pointe de l'actualité, en particulier les dossiers concernant la condition féminine...»

(1) Dumont, Fernand - Cahier de recherche éthique (6), L'engagement politique, Éd. Fides, 1978.

(2) AFEAS Constitution, Règlements, règles de procédure 79, Assemblée délibérante, art. 2,4, p. 81.

(Suite de la page 10)

femmes qui ont perdu un conjoint et qui peinent à continuer la route seules, O Christ, prends pitié!

"Parce qu'on a enlevé mon Seigneur, je ne sais pas où on l'a mis".

Le chagrin éternel: on a enlevé mon Seigneur. Où es-tu Seigneur? Dis-moi comment servir, comment concilier les besoins de ma famille, ceux de la société. Où es-tu? Dans le service à l'autel ou le réconfort de mon semblable? Comme si l'un pouvait empêcher l'autre! Pour tous les membres de l'AFEAS, afin que l'union, la solidarité, le rayonnement de l'amour les habitent, O Christ, prends pitié!

"Tout émues et pleines de joies, elles coururent porter la nouvelles".

Pour ces joies, pour ces enthousiasmes, merci Seigneur. Pour les recommencements, pour nos espérances, merci. Pour les talents que tu m'a donnés, pour ceux des autres, merci. Pour toutes les générations qui ont cru en Toi, pour les gens de tous les âges, de toutes les conditions, de toutes les races qui ont cru en Toi, merci.

Une seule demande, Seigneur. Garde-nous fidèles, fais de nous des femmes qui n'ont pas seulement des opinions mais qui ont aussi des convictions profondes. Garde-nous fidèles, fais que les femmes n'aient pas seulement une place dans l'Église, mais qu'elles aient toute leur place. Garde-nous fidèles, pleines de joies, d'assurance, pour Te louer de mieux en mieux avec nos frères...

"Comme des enfants nouveaux-nés"®

BIENVENUE À GRANBY "Ville des fontaines et des parcs"

Quelle aubaine!



Une journée
complète
à compter de

\$ 3.00
par
personne

Pour vos visites de groupes le Bureau du Tourisme règle vos problèmes d'organisation en vous offrant des circuits « sur mesure » de 1 jour ou plus. Pourquoi s'en passer?

SPECIAL - CIRCUIT CABANE À SUCRE
Du 1er MARS au 15 MAI - Réservez tôt —

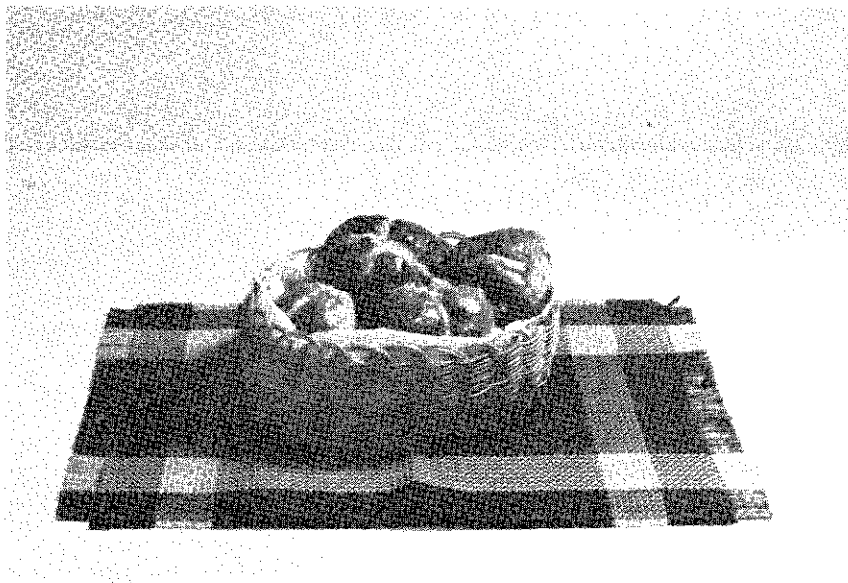
POUR OJtInJVNOF J5J1 DÉPLIANT "CIRCUIT \$ 80"

Écrivez ou téléphonez à:

BUREAU DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE GRANBY

SSO, Rue Prinijil>al«^ C.P. 261, Granby, J2C 8E5

Téléphone: (514* 372,7273



Michéline Bauthier

la vannerie

Par Georgette Doucet

La vannerie, l'un des plus vieux métiers du monde, est aussi l'un des plus universels. De la Mésopotamie à l'Egypte, de l'Europe à la Chine, les hommes la pratiquent depuis les temps préhistoriques; les Indiens d'Amérique la connaissent depuis au moins 9,000 ans et compteraient parmi les plus habiles vanniers du monde. On ne peut situer avec précision la date des premiers ouvrages de vannerie, le matériau utilisé étant périssable.

Aujourd'hui, notre environnement devenant de plus en plus oppressif, nous aimons retrouver à la maison le charme apaisant qu'ont les objets artisanaux et nous entourer de meubles en bois naturel, porter des étoffes tissées à la main et tresser des paniers en osier.

Nul ne peut nier l'extraordinaire attrait qu'exercent aujourd'hui l'artisanat et l'apprentissage de ses techniques traditionnelles. La renaissance de ces vieux métiers signifie, dans la mesure où il ne s'agit pas d'une évasion mais

d'un retour aux sources, que l'homme d'aujourd'hui redécouvre le goût de la matière naturelle, du travail des mains et de l'équilibre qu'il procure.

Vous pourrez facilement acheter les matériaux nécessaires: canne filée de rotin, éclisse plate, moelle ronde de rotin, de même que les quelques outils nécessaires. Mais n'oubliez pas que vous pouvez aussi utiliser les longues feuilles séchées des iris ou des glaïeuls que vous trouverez dans votre jardin.

Il est fort amusant de tresser des paniers à provisions, des dessous-déplat, des napperons, des petites malles à l'air vieillot ou des chapeaux de paille. Il est utile de savoir rempailler une chaise ou un vieux fauteuil, tresser avec des brins de paille ou des spathes de maïs de ravissantes petites figurines. Que de cadeaux en perspective. Essayez et vous constaterez vite que ce genre d'activité est un véritable délassément et offre le moyen d'exprimer son besoin de création.

Initiation à la vannerie

La préparation

Il faut faire tremper le rotin dans de l'eau chaude pendant 30 minutes environ avant de l'utiliser. Vous ne tarderez pas à pouvoir évaluer correctement la durée du trempage.

S'il le rotin sèche pendant que vous travaillez, vous n'avez qu'à le faire tremper à nouveau jusqu'à ce qu'il soit souple. Quand vous vous arrêtez, laissez sécher votre ouvrage et le rotin restant avant de ranger. Ne mettez jamais du rotin humide dans des sacs en matière plastique, il moisirait. Il est possible de teindre le rotin avec des colorants pour tissus.

L'outillage

L'équipement nécessaire est à bon marché; on peut faire certains outils chez soi et en improviser d'autres.

Les pinces coupantes à plat, que l'on peut trouver dans tout atelier, sont utiles mais des ciseaux robustes, tels que ceux qu'utilisent les fleuristes, ou même un sécateur suffisent. Le poinçon de vannier est l'instrument essentiel. On s'en sert pour enfiler ou pour fendre le rotin. Vous pouvez l'acheter dans un magasin spécialisé ou bien le fabriquer vous-même à l'aide d'un vieux tournevis acéré ou d'une aiguille à tricoter de taille moyenne.

Un mètre de ruban et des petits clous.

On utilise des pinces à linge pour maintenir l'ouvrage de façon provisoire.

L'entretien

La vannerie est facile d'entretien, vous n'avez qu'à laver avec de l'eau tiède et une petite brosse douce. Vous pouvez aussi appliquer une couche de vernis après la confection, ceci favorise l'entretien mais rend la vannerie plus foncée.

Quelques définitions des termes employés dans la technique:

Coudage: faire faire un coude, courber ou plier un montant pour amorcer la forme du panier. On peut faire couder le rotin avec la pince ronde.

Super: il s'exécute avec deux brins, chaque brin étant travaillé l'un après l'autre devant un montant, derrière le montant suivant.

Torche: on procède comme avec deux fils, mais en traçant et entrelaçant trois fils, simples ou à deux brins. Le fil inférieur doit toujours passer sur le fil supérieur de manière à s'entrelacer autour du montant.

Montants: brins qui partant du fond, forment l'ossature qui ensuite occupent une position verticale dans le travail.

Partage: étape de la réalisation d'un fond consistant à écarter les bâtons de croisés en un ou deux tours©

Matériel requis:

- 10 montants de 17 po.
- 6 montants de 20 po.
- 20 montants de 9 po.

Tous les montants sont de la même grosseur.

1. Nombre pair, travailler avec 2 brins. Monter le travail comme le croquis; 3

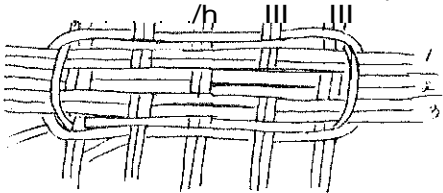


Fig. 1

montants doubles à l'horizontale (6 de 20) et 5 montants doubles à la verticale (10 de 17) (fig. 1)

2. Faire 4 tours avec deux montants, un à la fois, dans les coins passer par-dessus tous les fils, c'est-à-dire les 3 fils doubles à la verticale. L'autre tour, passer en dessous de tous ces fils. Faire le même travail aux deux bouts et aux quatre tours.

3. Faire le partage dans les bouts pour donner un oval et tresser la grandeur du fond. Environ 4 1/2" x 7.

4. Maintenant, faire un nouveau partage avec les 5 fils doubles du bout du

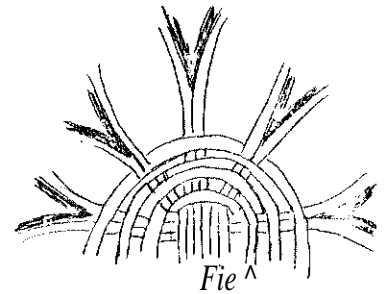


Fig. 2

panier (fig. 2). Avec le pic écarter les fils au centre et insérer 2 montants de 9 po.: faire de même pour les 5 fils suivants en travaillant les deux fils en "super".

5. Faire 2 rangs de super. Couder et faire la torche.

6. Donner la forme que l'on désire à la corbeille. Travailler la hauteur désirée. Terminer par bordure fermer à 4 montants (1 devant, 1 derrière, 1 devant et un derrière).

Par Louise Lavallée

Reportons-nous dans les années '20. A cette époque, St-Henri est un gros village. Tout son commerce a lieu rue Notre-Dame. / La gare de St-Henri foisonne d'activités. Les cultivateurs des villages situés à l'ouest de l'île de Montréal y débarquent porcs, volailles, oeufs, quartiers de boeufs, légumes et fruits. Allons chez un des nombreux commerçants, M. Lauzon, boucher dont le "shop de viande" est situé au 1748 Notre-Dame ouest*.

Une jeune fille dont le mari est cultivateur à Howick, comté de Chateauguay, y travaille. C'est ma mère. Mme Lauzon qui tient boucherie avec son mari tout en étant mère de 20 enfants, lui a montré une ancienne coutume, celle du mouton de beurre.

"Le mouton" est présenté dans les familles à l'aise lors de réceptions à l'occasion du Jeudi saint car il représente l'agneau pascal, ainsi qu'à l'occasion de Noël et du Nouvel An. Les institutions religieuses dont l'Hôtel-Dieu de Montréal et soeur Rosé Métivier en savent quelque chose, servent le mouton de beurre au repas du midi du Jeudi saint.

Confection du mouton de beurre

Comme Mme Lauzon et ma mère, prenons 1 lb. de beurre gelé. Avec un couteau enlevez les coins. Arrondissez le tout. Creusez un rond en-dessous du ventre. Réservez pour confectionner la

tête. Avec le surplus venant des coins, façonnez un bâton que vous séparerez en quatre morceaux. "Accolez" ces morceaux au corps pour faire les quatre pattes repliées de l'agneau.

Maintenant que le beurre est un peu ramolli et plus facile à travailler, installez le rond du dessous du ventre sur le corps pour faire la tête. Pétrissez le beurre doucement pour former un cou et de petites oreilles. Mettez un bouton noir ou une petite olive noire à la place de l'oeil de chaque côté.

Avec une fourchette, faites un semblant de toison sur le cou, le corps et les pattes. Asseyez le mouton sur un lit de persil sur l'assiette. Attendez que les invités soient assis avant de la présenter à table. Cela fera l'émerveillement de tous.

1. Réserver pour faire la tête.

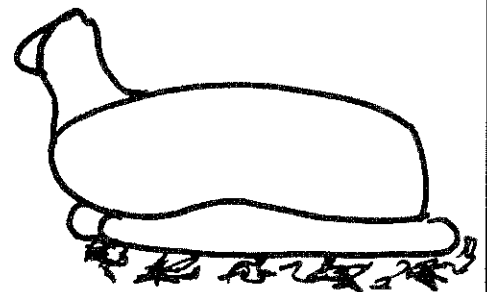


2. Ajouter les pattes avec le beurre des coins.



3. Ajouter le dessous du ventre, pour faire la tête, façonner le cou, le museau et les oreilles.

Asseoir sur un lit de persil.



- 4.



* C'est devenu le no 3720 Notre-Dame ouest et le commerce a été remplacé par la Banque Canadienne de Commerce.

consommation

Par **Dominique Gouin**

Après un hiver interminable qui ressemblait beaucoup plus à un automne prolongé, voilà que le printemps arrive amenant avec lui sa fièvre rénovatrice. N'est-ce pas la saison privilégiée pour entreprendre des changements dans notre environnement? Qui à cette période-ci n'a pas le goût de tout chambarder et de se donner un nouveau décor? Ou tout simplement de le rafraîchir afin de lui donner une nouvelle allure plus jeune? Ou encore de rénover une pièce de la maison parce que les besoins initiaux ne sont plus les mêmes et qu'il serait opportun de lui attribuer une nouvelle fonction? Mais quelles ques soient les raisons qui motivent nos changements, il est nécessaire de bien planifier nos intentions avant d'entreprendre des transformations; on évite ainsi de sérieuses erreurs et des dépenses inutiles. Afin de parer à des coûts trop élevés, il est indispensable d'établir un budget, c'est-à-dire de déterminer à l'avance un montant d'argent destiné à la réalisation des travaux en rapport avec nos moyens financiers.

Par exemple, vous décidez de réaménager votre salle de séjour, certains points doivent être bien définis, à savoir quelles fonctions vous donnerez à cette pièce. Est-ce que ce sera une salle de détente servant seulement à des réunions d'amis, de parents? Y aura-t-il un coin pour la télévision? Un espace réservé à la lecture?

De plus en plus, on tente de donner à la salle de séjour un volume maximal dans lequel on crée des zones bien définies tout en laissant à l'ensemble un caractère très décontracté. Si tel est le cas, son aspect et sa disposition doivent toujours vous permettre de vous détendre, de bavarder, d'écouter de la musique ou de regarder la télévision dans le calme et avec le maximum de confort.

Le coin détente sera plus intime s'il se referme quelque peu sur lui-même. Pour créer cet effet, on pourra utiliser

un mobilier modulaire, ce qui laisse un plus grand éventail de combinaisons permettant une disposition soit à angle droit ou bien face à face selon l'espace disponible.

On déterminera la nature du recouvrement du sol d'après l'usage qui lui sera réservé. Attention dans le choix des fibres de vos tapis, optez pour des matériaux de bonne qualité résistants et pratiques. Par exemple le choix d'une carquette ou d'un tapis de teinte pâle à longs poils est inimaginable dans une salle de séjour où les enfants ont accès librement. Il s'agit d'être logique, de réfléchir avant de dépenser.

Les murs pourraient être recouverts d'un papier peint, il en existe une multitude de variétés sur le marché, en partant du papier mat, épongeable, lavable, en passant par les papiers textures comme le papier japonais (paille tissée, le papier liège, jusqu'aux tissus naturels (toile, laine, lin, jute). Les tissus muraux ou les papiers peints textures créeront une ambiance des plus chaleureuses.

Un autre élément qui influencera nettement votre décor, c'est le recouvrement des fenêtres. Il y a mille et une façons de les habiller selon le style de votre pièce et l'effet désiré. Voilà l'occasion de faire travailler votre imagination et d'inventer un arrangement bien personnel pour orner les ouvertures. La fenêtre est l'élément architectural le plus facile à égayer à cause des transformations et des modifications que l'on peut opérer dans sa structure fondamentale. Prenez garde de ne pas la surcharger et d'empêcher ainsi la lumière de pénétrer; l'éclairage naturel est trop précieux.

Dans une salle de séjour, pas d'éclairage général, mais des lampes bien réparties pour donner de la lumière là où besoin est. Terminons en parlant de la couleur. Un des grands principes à respecter en décoration est celui de limiter à 2 ou 3

jeux

Par **Louise Richard**

Association féminine,
(5 lettres)

	J	?	5	«	S	D	7	a	9	10
1	F	E	H	I	N	J	N	g	I	/
2	S	O	C	I	A	L	A	O	3	C
3	H	U	R	I	E	F	M	A	T	
4	A	N	I	K	:	T	I	O	K	I
5	P	I	T	H	/	E	F	Y	T	«
6	?	L	A	C	L	T	B	E	E	I
7	O	hi	O	I	E	U	I	N	T	T
8	K	E	N	T	:	D	E	O	A	E
9	T	M	O	D	E	E	N	A	N	S
10	S	A	L	U	T	3	O	I	N	S

Art	Formation	Rire
Activité	Mode	Salut
Animation	Moi	Santé
Bien	Moyen	Social
Étude	Place	Soins
Féminine	Rente	Ta
Foi	Rapport	Uni

Réponse: Vp3vS

le nombre des couleurs principales dans une même pièce: murs, plancher, plafond, mobilier, car les objets, les tableaux, les plantes et les accessoires apporteront les couleurs d'accent supplémentaires.

Voilà un très bref exposé sur les principaux points concernant l'aménagement d'un intérieur. À vous maintenant d'exploiter votre créativité ou votre imagination trop souvent sous-estimée pour créer un décor qui vous est propre et original où il fera bon vivre®

(Réf: **Le Guide Pratique de la décoration. Sélection du Reader's Digest**

Par Louise Picard-Pilon

CERCLES

Farnham

Lors d'une mini-session à Farnham, les membres de l'AFEAS ont mis en pratique leur pouvoir de protestation.

Au restaurant, où elles prenaient leur dîner, les femmes ont été choquées par l'indication "femelle" sur la porte de la salle de toilette de dames. Tout de suite, elles sont allées protester auprès du gérant. Le comité d'action sociale est, par la suite, revenu à la charge et maintenant, on peut lire "Madame", sur la porte de la salle de toilette de ce restaurant.

Bravo à ces membres, il n'y a pas de petites actions, quand il s'agit du respect de la personne!

(Réf: La Source, février 1980)

Assomption de Granby

Denyse Boucher, responsable de l'action sociale du cercle Assomption de Granby, a rédigé une lettre à envoyer au directeur régional, au sujet des pensions de sécurité de la vieillesse. Elle a fait polycopier cette lettre et à la réunion de décembre, chaque membre en a reçu une copie. Les membres ont pris connaissance du contenu de la lettre et la responsable a alors invité chacune à la signer et à l'expédier au directeur régional.

Excellent moyen de faire des pressions!

(Réf: La Source, février 1980)

Saint-François d'Assise de Trois-Rivières

Suite à la lecture de l'article "Si on partageait...", paru dans la revue "Femmes d'ici" d'octobre 1979, le comité finances et organisation du cercle propose à la réunion mensuelle d'octobre que les membres de l'AFEAS fassent une collecte au profit de l'UNICEF, le soir de l'Halloween.

En une heure et demie, les membres ont recueilli la somme de \$100.73.

(Réf: L'Élan, décembre 1979)

Marie-Médiatrice de la Tuque

Le cercle AFEAS Marie-Médiatrice de la Tuque a organisé, à l'occasion de l'Halloween, une soirée pour les enfants, dans le cadre de l'Année internationale de l'Enfant. La soirée fut un succès car 400 enfants et environ 200 parents y ont participé. L'UNICEF faisait partie de la fête, car on avait demandé à chaque enfant de faire un don aux enfants du monde entier. Les enfants ont eu l'occasion de donner au lieu de quêter et les parents ont apprécié le fait de voir leurs enfants en sécurité.

(réf: L'Élan, décembre 1979)

RÉGION

Saguenay

Dans le Haut-Saguenay, sévissait récemment une grève du transport en commun. Les secteurs concernés de la Région AFEAS Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais ont uni leurs efforts pour manifester leur impatience auprès des conseils municipaux. L'AFEAS a fait signer une pétition qu'elle a fait parvenir aux gouvernements municipaux concernés, pour réclamer un règlement rapide du conflit et souligner l'urgence de la situation.

(Réf: Entre-Nous, janvier 1980)

Nicolet et Saint-Hyacinthe

Ce deux régions AFEAS ont proposé à leurs cercles d'organiser une manifestation pour souligner localement la journée du 8 mars. Deux thèmes sont suggérés: fête de la reconnaissance et fête de l'amitié et de la solidarité. On se fixe deux objectifs: susciter l'amitié et la solidarité des femmes et informer les femmes de nos trois priorités. Des activités variées sont proposées et chaque cercle a choisi selon la formule qui lui convenait.

(Réf: L'Étincelle, février 1980, La Source, février 1980)

Mauricie

La région AFEAS de la Mauricie avait préparé soigneusement un programme de sessions de formation. Les animatrices ont visité neuf endroits. Elles ont rencontré 18 groupes totalisant 557 participantes. Les objectifs fixés ont été atteints, si l'on se fie aux feuilles d'évaluation. Les participantes ont "embarqué" à fond et chaque journée a été l'occasion d'un enrichissement personnel et collectif.

(Réf: L'Élan, décembre 1979)

Mont-Laurier

Fin janvier, la région AFEAS de Mont-Laurier avait organisé sa troisième session annuelle d'étude sur la constitution. Cette année, 37 membres étaient réunis à l'Accueil de Nominique, pour deux jours. Malgré l'aridité du sujet, les techniques mises de l'avant par le comité publicité-recrutement ont permis d'aborder tous les points de façon simple et concrète. La chaleur des liens d'amitié, la joie de retrouver des anciennes et le plaisir d'accueillir des nouvelles ont marqué ces journées d'échanges intenses.

Fondations

Trois régions se sont enrichies de nouveaux cercles récemment: Cercle Ducharme, région de la Mauricie; cercle Sept-Iles, région de la Côte-Nord et cercle Christ-Roi de

Chicoutimi, région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais.

Félicitations à ces régions et bienvenue aux nouvelles cellules!

ASSOCIATION

Par Lise Girard-Leduc

Visites des régions

Le Conseil exécutif a repris, immédiatement après les Fêtes, les visites des régions AFEAS. En janvier, Solange Gervais assistait à une réunion du Conseil d'administration de la Région de St-Hyacinthe, Ginette Gagnon participait également à un Conseil d'administration de la Région Côte Nord tandis que Lucille Bellemare se rendait à une journée régionale d'information dans la Région Abitibi-Témiscamingue. En février, Solange Gervais visitait la Région de Joliette en participant à une journée d'information, Marie-Claire Lussier donnait une session à Mont-Laurier et Ginette Gagnon animait aussi une session dans la Région de Québec.

Réunion du Conseil d'administration provincial

Le Conseil d'administration provincial se réunissait les 30-31 janvier. En plus des points réguliers à l'ordre du jour (rapport du Conseil exécutif, des commissions et comités, des activités des régions, finances, etc...), les membres du Conseil d'administration ont consacré une soirée entière à réfléchir sur la signification et les implications des mots "poursuivre ces buts selon l'esprit de la doctrine sociale de l'Église" qu'on retrouve intégralement dans les lettres patentes de l'AFEAS dans le paragraphe traitant des buts et objectifs de l'Association.

L'agent de pastorale au palier provincial, le Père Paul-Emile Charland, animait cette partie. Le Père Charland a invité les participantes à exprimer leur perception de cette doctrine sociale et a présenté par la suite un bref historique et l'évolution de la "doctrine sociale de l'Église" vers "l'enseignement social de l'Église".

Consultation sur les incorporations régionales

Toujours à la réunion de janvier du Conseil d'administration, les présidentes de régions ont soulevé les obstacles rencontrés dans l'étude des incorporations régionales. Dans plusieurs régions, il semble que les membres se montrent peu intéressés par cette étude prétextant que "c'est trop compliqué" ou "que ça ne les regarde pas". Pour le moment, la consultation doit se poursuivre et on insiste auprès des cercles pour qu'ils retournent le questionnaire de consultation même s'ils ne veulent pas le compléter en ayant soin d'indiquer pour quelles raisons ils ne peuvent répondre aux questions (incompréhension, indifférence, etc...) Après compilation des résultats, on évaluera la situation à nouveau.

Femme collaboratrice

— Colloques **régionaux**: de janvier à mars, il s'est organisé plus de 20 colloques régionaux sur la femme collaboratrice. Ces colloques visaient à la mobilisation des femmes collaboratrices en vue de la fondation de leur Association. Les régions AFEAS ont apporté un support inestimable à l'organisation de ces colloques et on peut considérer que ce fut un succès.

— **Association Femme Collaboratrice**: suite à cette mobilisation des femmes collaboratrice, le congrès de fondation de l'Association Femme collaboratrice se tenait le 29 mars à Longueuil. Il s'agit là d'un aboutissement concret du projet de l'AFEAS. Ces femmes ont maintenant une structure et, par le fait même, des moyens pour obtenir la reconnaissance de leur droits.

— **Groupes de ressources techniques pour l'Association Femmes Collaboratrice**: les activités de ces groupes (4 à travers la province) ont pris fin avec le congrès de fondation de l'Association Femme Collaboratrice du 29 mars. Inutile de rappeler que ces groupes ont énormément contribué à concrétiser cette fondation de l'association par leur travail de sensibilisation et d'animation qui s'est étalé sur une année.

— **Pétition femme collaboratrice**: une pétition réclamant la reconnaissance du travail de la femme collaboratrice circulait depuis plusieurs mois à l'AFEAS. Nous avons demandé une rencontre avec la Ministre Lise Payette afin de lui présenter les résultats de cette action concertée des membres AFEAS.

Comité de financement

Le palier provincial vient de former un comité de financement dont Mme Gabrielle Berger (présidente de la Région St-Hyacinthe) assume la responsabilité. Le comité fourmille déjà d'idées pour aider l'association à financer ses projets. On vous tiendra au courant!

Pré-sondage pour le congrès d'orientation

Plus de 114 membres (sur une possibilité de 260) ont répondu au questionnaire pré-sondage qui leur fut adressé en décembre dernier. On se souviendra que ce pré-sondage visait à trouver les éléments devant faire partie d'un questionnaire-enquête en vue de la préparation du congrès d'orientation. On peut considérer qu'il s'agit d'un bon pourcentage de participation.

Les responsables des commissions de recherche en milieu rural et en milieu urbain, Marcelle Dalpé et Ginette Gagnon, de même que la secrétaire, Huguette Dalpé, ont compilé le tout en janvier. Les commissions se sont à nouveau réunies en février pour évaluer les résultats de ce pré-sondage et bâtir le questionnaire-enquête.

On prévoit une nouvelle expédition de questionnaire-enquête à plusieurs de nos membres. Vous en recevrez peut-être un...

LEPRINTEMPS

Les fleurs sont jolies.
Les arbres sont fleuris.
Les oiseaux chantent
et on ne porte pas de gants.
Les fleurs poussent
et même la mousse.
On ne porte pas de manteau
ni même de chapeau!
On peut nager,
mais pas patiner!
Le soleil brille
et le coq crie.
J'aime le printemps
parce que tout est vert et
pas blanc.

Tracy C. grade II